



Concevoir ses mélanges de plantes sèches : herboristerie, qualité et commercialisation 26 novembre 2021 – PACA

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Appréhender les techniques et le besoin en temps de travail liés à l'atelier herboristerie
- Savoir caractériser une plante sèche
- Connaître la réglementation s'appliquant aux plantes
- Savoir concevoir et fabriquer un mélange de plantes sèches
- Mettre en pratique la conception de mélanges de plantes sèches
- Analyser les acquis et la qualité de la formation

Contenu

Matin (en salle) :

- Accueil (tour de table) : identification des besoins et évaluation des acquis des stagiaires en entrée de formation
- Apports théoriques sur les différentes opérations pratiquées sur la plante, avant ou après séchage et leurs impacts sur le produit fini
- Caractérisation d'un échantillon représentatif des plantes produites en France
- Les différents textes régissant la commercialisation des plantes sèches
- Les 6 règles de bases dans la construction d'un mélange de plantes sèches

Après-midi (en salle, avec ateliers de conception de mélanges par groupes) :

- Organisation d'un travail en groupes sur le raisonnement puis la réalisation de trois mélanges de plantes sèches
- Mise en commun des mélanges de chaque groupe, dégustation et comparaison

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Présentation orale de l'intervenant à l'aide d'un diaporama, projection de photos de séchoirs, ateliers en groupes pour la conception de mélanges.

Modalités d'évaluation

En début : analyse des besoins par un tour de table. *En fin* : évaluation des acquis (QCM), évaluation de la satisfaction (questionnaire).

Renseignements

Mégane VECHAMBRE, 06 29 64 24 33, conseillerppam@bio-provence.com

COVID-19 : A cette occasion, nous vous prions de vous munir d'un masque et de respecter les gestes barrière en vigueur. Merci d'apporter votre propre repas.

Mise à jour le 01/10/2021.

Action réalisée avec le soutien financier de :



MODALITES D'ACCES

Date : 26 novembre 2021

Durée : 1 jours (7 heures)

Horaires : 9h00-17h00

Lieu : La localisation de la salle sera indiquée par mail avant le début de la formation.

Date limite d'inscription : 15 octobre 2021

Nombre de stagiaires : minimum 4 et maximum 15

Public ciblé : producteurs et cueilleurs de plantes aromatiques et médicinales de PACA.

INFORMATIONS PRATIQUES

Repas : tiré du sac

Intervenant : Thibaut Joliet, paysan-formateur au CFPPA de Montmorot

Responsable de formation : Mégane VECHAMBRE, conseillère en PPAM bio pour Agribio04 et Bio de PACA.
Personnes en situation de handicap (PSH) : contactez-nous.

Prérequis : Aucun.

Tarif : 25 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

Besoin de vous faire remplacer?
Contactez votre service de remplacement.

Inscription : formulaire d'inscription en ligne :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw80P6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtI0LcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf_link
et conditions générales de formation :
https://www.bio-provence.org/formation/formation_struct_ure_conditions.php?id=135